

Centre de services scolaire des Mille-Îles

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mercredi 31 mai 2023 à 17 h, en présentiel. Le CFNT est situé au 75 rue Duquet à Sainte-Thérèse, QC J7R 5R8.

| | | | |
|---------------------------|-----|----------------------|---|
| Étaient présents : | Mme | Sophie Bédard | Présidente CÉ et Représentante des organisations communautaires |
| | M. | Steven Guertin | Vice-président CÉ et Représentante des entreprises de la région et Personnel enseignant |
| | Mme | Kathleen Walsh | Personnel enseignant |
| | Mme | Jacinthe Clément | Personnel professionnel |
| | Mme | Marina Meleka | Personnel de soutien et secrétaire CÉ |
| | M. | Dalec Sardano | Élève (Dessin) |
| | Mme | Amylie Hébert | Élève (Dessin) |
| Étaient absentes : | Mme | Christine Ferland | Directrice |
| | Mme | Karine D'Alcantara | Direction adjointe |
| | Mme | Linda Lemieux | Personnel enseignant |
| | Mme | Maud Bourgeois | Personnel enseignant |
| | Mme | Gina Bergeron-Fafard | Représentante des entreprises de la région |

Résolutions

22-23 CE 4.1

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Sophie Bédard ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h et constate qu'il y a quorum.

22-23 CE 4.2

QUESTIONS DU PUBLIC

Ce point est sans effet.

22-23 CE 4.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 31 mars 2023

Madame Sophie Bédard présente l'ordre du jour.

| | | | |
|----|---|--------------------|------------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | | 1 minute |
| 2. | Questions du public | | 1 minute |
| 3. | Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mai 2023 | <i>adoption</i> | 3 minutes |
| 4. | Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 mars 2023 | | |
| | 4.1 Adoption | <i>adoption</i> | 5 minutes |
| | 4.2 Suivi | | |
| 5. | Formation des membres du CÉ (cliquer sur ce lien) - Rappel | <i>information</i> | 5 minutes |
| 6. | Attribution du conseil | | 30 minutes |
| | 6.1 Budget initial (Règles de fonctionnement) | <i>adoption</i> | |
| | 6.2 Règles de transférabilité | <i>adoption</i> | |
| | 6.3 Listes des effets scolaires (matériel didact, fournitures scolaires) 2023-2024 | <i>adoption</i> | |
| 7. | Informations de la direction | <i>information</i> | 30 minutes |
| | 7.1 Projet éducatif du CFNT 2023-2028 | <i>dépôt</i> | |
| | 7.2 Gala Méritas 9 juin 2023 | | |
| | 7.3 Statistiques | | |
| 8. | Points divers | | 5 minutes |
| | 8.1 Olympiades canadiennes des Méritas | | |
| 9. | Levée de l'assemblée | <i>adoption</i> | 3 minutes |

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 17 mai 2023.

Il est proposé par monsieur Dalec Sardano appuyé par monsieur Steven Guertin d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

CÉ-CFNT-
31052023-22-23-20

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22-23 CE 4.4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 29 mars 2023

4.4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 mars 2023

Il est proposé par madame Kathleen Walsh appuyé par madame Jacinthe Clément d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 29 mars 2023 tel que proposé.

CÉ-CFNT-
31052023-22-23-21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 29 mars 2023

Après analyse, le programme de Secrétariat sera offert avec un nouveau mode d'enseignement en 2023-2024.

22-23 CE 4.5

FORMATION DES MEMBRES DU CÉ ([Lien](#))

Madame Ferland précise que le lien demeure actif en tout temps pour consultation.

Quant aux capsules, ce point est traité au point 7.4.2.

22-23 CE 4.6

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL

CÉ-CFNT-
31052023-22-23-22

4.6.1 Budget initial

Pour cette année, Madame Ferland précise que nous avons une baisse au niveau des ETP de 406 à 397 pour le budget initial proposé.

Le plein d'emploi ne favorise pas le retour aux études et donc, plusieurs centres voient le nombre d'élèves diminué.

Madame Ferland explique les revenus ainsi que les dépenses du CFNT.

Concernant les investissements (M.A.O), madame Ferland explique que la somme pourrait être reconduite d'une année à l'autre.

Madame Ferland présente un budget équilibré pour l'année scolaire 2023-2024.

ATTENDU QUE, conformément à la loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, au Centre de services scolaire des Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2023-2024;

ATTENDU QUE, ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

Il est proposé par monsieur Steven Guertin d'adopter le budget initial tel que présenté.

CÉ-CFNT-
31052023-22-23-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.6.2 Règles de transférabilité

Madame Ferland présente le document aux membres du conseil d'établissement.

Madame Ferland mentionne qu'il y a des allocations qu'elle ne peut pas les déplacer, tel que présenté avec le budget initial.

Toutefois, il est possible de transférer des fonds de certains postes budgétaires à d'autres au courant d'une année scolaire.

Madame Ferland demande l'autorisation des membres du conseil d'établissement pour faire des modifications en cours d'année prochaine.

Comme présenté aux membres du conseil d'établissement, voici la résolution :

ATTENDU QUE, le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;

ATTENDU, la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace.

Il est proposé par madame Kathleen Walsh **appuyé par** madame Amylie Hébert d'adopter les règles de transférabilité suivantes :

- Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au Conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.6.3 Liste des effets scolaires (matériel didact, fournitures scolaires) 2023-2024

Madame Ferland présente la liste des effets scolaires de chaque programme en précisant les matériaux didactiques, les fournitures scolaires ainsi les projets spéciaux.

Madame Ferland mentionne qu'il faut aussi approuver la liste d'approbation des activités éducatives.

Madame Ferland indique que si les sommes ne sont pas dépensées, un remboursement sera effectué aux élèves.

Concernant le programme de Soutien informatique, madame Ferland précise que les coûts sont minimes car les élèves utilisent Classroom et Moodle.

Madame Ferland a demandé 3 résolutions :

ATTENDU QUE, les principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels écrit, dessine ou découpe, votés par le conseil d'établissement ont été respectés.

Il est proposé par monsieur Steven Guertin **adopté par** monsieur Dalec Sardano d'adopter les contributions financières exigées pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CÉ-CFNT-
31052023-22-23-24**

**CÉ-CFNT-
31052023-22-23-25**

Il est proposé par madame Kathleen Walsh **adopté par** monsieur Amylie Hébert d'adopter la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CÉ-CFNT-
31052023-22-23-26**

Il est proposé par Jacinthe Clément **adopté par** madame Amylie Hébert d'adopter des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22-23 CE 4.7

INFORMATION DE LA DIRECTION

4.7.1

Projet éducatif du CFNT 2023-2028

Madame Ferland a mentionné que deux enjeux ont été retenus pour le prochain projet éducatif.

Le premier enjeu est la réussite éducative et le bien-être des élèves.

Le deuxième enjeu est l'expertise et le bien-être du personnel.

La direction présente les objectifs et les indicateurs qui ont été retenus par le projet éducatif. L'approbation du projet sera faite en décembre 2023.

4.7.2 Gala Méritas 9 juin 2023

Madame Ferland précise que tous les membres du conseil d'établissement sont invités au Gala. Monsieur Sardano demande pourquoi il y a des coûts au Gala cette année. La direction explique que les frais chargés couvrent une petite partie des dépenses liées à la soirée. Elle explique l'importance de maximiser l'argent dédiée aux ressources disponibles aux élèves tout au long de l'année.

4.7.3 Statistiques des abandons au 31 mai 2023

Madame Ferland présente les statistiques en date du 28 mars.

| Programmes | Nombre d'élèves 31-05 | Pourcentage d'abandon | |
|----------------------------|--------------------------|-----------------------|---|
| Dessin | 32 | 21 | % |
| Soutien informatique | 32 | 25 | % |
| Vente-Conseil | 7 | 5 | % |
| Secrétariat | 4 | 3 | % |
| Comptabilité | 13 | 8 | % |
| Lancement d'une entreprise | 40 | 25 | % |
| Décoration | 11 | 7 | % |
| Représentation | 7 | 6 | % |
| Total | 146 | 100 | % |

Madame Ferland précise qu'il y a beaucoup des abandons pour le cours de lancement d'une entreprise. Il y a des élèves qui sont inscrits car le cours était gratuit et ils n'ont pas un projet pour le présenter.

Malgré le nombre d'abandon, la direction précise que le centre est légèrement au-dessous de la moyenne provinciale pour le taux de diplomation.

Madame Clément a mentionné que nous avons des inscriptions des étudiants étrangers pour le cours de soutien informatique et dessin de bâtiment. La rentrée est prévue pour le mois de janvier 2024.

22-23 CE 4.8

8.1

POINTS DIVERS Olympiades canadiennes des Métiers

Madame Ferland mentionne que toutes nos félicitations à Marie-Soleil Audiffren, qui a remporté l'or lors des olympiades canadiennes tenues à Winnipeg la semaine dernière. Elle s'est distinguée par sa grande capacité de concentration, son travail assidu et sa mémoire "phénoménale".

22-23 CE 4.9

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE- Pour adoption

Il est proposé par madame Amylie Hébert appuyé par monsieur Dalec Sardano de lever la séance à 18 h.

22-23 CÉ-CFNT-
31052023-22-23-27

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La secrétaire,



Mme Sophie Bédard

Mme Marina Meleka